



AVIS PUBLIC

ANNULATION
CONSULTATION ÉCRITE
Demande d'autorisation d'un usage
conditionnel

AVIS est donné, par la présente, que la consultation écrite relativement à la demande d'autorisation d'un usage conditionnel sur laquelle le conseil d'arrondissement devait se prononcer lors de la séance du conseil qui se tiendra le LUNDI 9 NOVEMBRE 2020, À 19 H, EN CONFORMITÉ AVEC L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL 2020-074, concernant la demande d'autorisation d'un usage conditionnel ci-dessous mentionnée est annulée.

10636, avenue l'Archevêque

Permettre l'occupation d'un lieu de culte « Ministère Puissance de la parole qui délivre ».

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, ce 30 octobre 2020.

La secrétaire d'arrondissement,

Marie Marthe Papineau, avocate